

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®



POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 15 du 22 juillet 2002 - 01 page

Pomme de Terre

Phénologie

Stade : Grossissement des tubercules.
Le défanage se poursuit sur les variétés de consommation.

Mildiou

Le coin des modèles

Pour la semaine, les prochaines sorties de taches issues des rares contaminations des 15 et 16 juillet devraient être moins fréquentes. Avec le retour d'un temps estival, cette situation doit contribuer à stabiliser et freiner l'évolution de la maladie. Cependant, il convient de rester vigilant. En effet, le modèle Milsol nous indique des indices de sporulation toujours élevés. La rosée persistante ainsi que les brouillards matinaux entretiennent les risques de sporulation.

Situation épidémiologique poste par poste (d'après Guntz-Divoux)

Postes climatiques	Génération	Date der. Contaminations	Date prévue de sortie de tache	Potentiel de sporulation
Amiens (Boves)	8ème	aucune		fort
Attilly	9ème	15-16/07	à partir du 22	fort
Ebouleau	8ème	15-16/07	à partir du 22	fort
Forté	8ème	15-16/07	à partir du 22	fort
Froidmont	10ème	15-16-21/07	à partir du 22	fort
Inval	9ème	16-21/7	à partir du 23	fort
Marcelcave	9ème	15-16/7	à partir du 22	fort
St Just	8ème	15-16/7	à partir du 22	fort
Vauvillers	10ème	15-16/07	à partir du 22	fort
Verdilly	8ème	15-16/07	à partir du 22	fort
Vic sur Aisne	7ème	15-16/7	à partir du 22	fort
Villeroy	Poste technique			
Villiers le Sec	9ème	15-16/7	à partir du 22	fort
Villers Bocage	10ème	15-16/07	à partir du 22	fort

Prévisions climatiques

Météo France prévoit une semaine estivale avec peut-être un risque de pluies faibles pour mercredi.

Appui à l'interprétation du modèle

Le potentiel de sporulation reste élevé. Par conséquent, **il n'est pas envisageable de décaler le renouvellement du traitement** pour les variétés intermédiaires et sensibles. De plus, les brumes matinales vont maintenir le développement épidémique.

Préconisations pour les parcelles que l'on veut maintenir en végétation

TOUTES VARIETES

▶ ***Poursuivez un renouvellement à 7 jours avec un dithiocarbamate à 1600 g de m.a.***

Préconisations pour les parcelles où la date de défanage est proche

TOUTES VARIETES

▶ ***Dans le cas où des symptômes de mildiou ont été observés, préférez l'emploi des produits type fluazinam (SHIRLAN) ou cyazofamide (RANMAN). Ces produits permettent de minimiser les attaques de mildiou sur tubercules. Un re nouvellement à 7 jours est conseillé.***

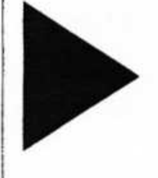
▶ ***Dans le cas contraire, maintenez une protection avec un mancozèbe.***

RAPPEL : LE DEFANANT N'EST PAS UN FONGICIDE. IL EST NECESSAIRE DE MAINTENIR LA PROTECTION FONGICIDE JUSQU'À DESTRUCTION COMPLETE DE LA VEGETATION (TIGE + FEUILLES).

Réglementation : Autorisation de mise sur le marché (A.M.M) ou homologation

• A chaque spécialité commerciale correspond **un numéro d'homologation** qui figure sur l'étiquette de l'emballage.
• **Toute utilisation de produits non homologués est interdite**, ainsi que **l'utilisation d'un produit dont l'usage n'est pas autorisé**. En cas d'infraction, l'utilisateur est passible d'une peine.
• Chaque spécialité commerciale est autorisée pour **un type de culture** (Céréales…), **un type de parasites, une dose d'emploi, des conditions d'application.**
Ces mentions figurent sur l'étiquette.

L'applicateur est responsable, comme l'indique l'arrêté du 25 février 1975. **Il doit utiliser des produits homologués et prendre toutes les précautions nécessaires à la protection du voisinage et de l'environnement.**



Mildiou
Attention aux rosées du matin, elles entretiennent les risques.

Pucerons
Aucune intervention ne se justifie

Réglementation
Respect de l'homologation

Ministère
de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
BP 69
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 55 €
Tarif Fax 55 €
Tarif E-mail 55 €